

NAO 2018

Nous avons obtenu :

Augmentations : 2 % au lieu des 1,5 % prévus.

Chèques déjeuner : + 1 € par chèque (8 € au lieu de 7 €).
 Non imputé sur l'enveloppe d'augmentation de 2 %.

Coefficients : promesse de la Direction de poursuivre l'ajustement des coefficients en fonction du travail réel.



Nous comptons obtenir dans l'accord QVT (Qualité de Vie au Travail) :

Enfants malades : les jours pour enfants malades ne seront plus limités à 2 enfants.

Retraités : pot et cadeau de départ, comme pour les salariés du Siège. Nous attendons une réponse sur le maintien des chèques de remise.

Renseignez-vous...



: WWW.CFTCOPTICAL.COM

Posez vos questions...



: section.cftc.gvf@free.fr



Laurent (GO) **06.60.06.58.19**
 Nora (GdO) **06.12.79.04.87**
 Yannick (Nouan) **06.81.66.20.04**
 Thierry (Siège) **06.49.80.51.76**